

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 73

Artikel: Notes du passant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« mais je n'en ai bientôt plus que pour les officiers ». Je me retirai là-dessus sans répondre.

Je ne fus pas loin pour trouver ce qu'il fallait : je ramassai sur mon chemin un tablier en toile bleue qui me servit à envelopper ma main.

J'avais donné la liberté à mon prisonnier dont je n'aurais su d'ailleurs que faire en m'en allant : de ceux de la garde versés dans la compagnie me suivaient ; l'un d'eux avait le petit doigt ne tenant plus qu'à l'épiderme. Je pris mon couteau et achevai de le lui couper ; c'est un nommé Mulot d'Arras (Pas de Calais). L'autre était un tambour des leurs, dont la caisse était trouée par le boulet : il avait des frissons et faisait piteuse grimace.

Après une marche pénible par une chaleur excessive, nous voilà acculés au Danube quelques mille hommes, attendant le moment de passer.

Le maréchal, du milieu du pont construit en planches sur des bateneux, cria d'un voix de Stentor : *« L'Empereur accorde dix minutes aux blessés pour passer le pont »* ; j'ai soin de me jeter dans le milieu de la cohue qui me transporte sur l'autre rive sans toucher le sol.

Un officier supérieur, l'épée tirée, dit à Mulot et à moi : *« vous pouvez passer »* mais pour le tambour il fut inexorable. C'est là aussi que j'ai vu la gendarmerie courir bride abattue, à la poursuite de quelques fuyards.

J'arrive sur la fin du jour à Ebersdorf : le château servait d'hôpital. Entré, je vis un chasseur d'infanterie coiffé d'un chapeau de laine rouge, de façon hongroise qui montait et descendait le grand escalier, traînant son bras pendant après lui, et jetant des cris perçants. Des officiers portaient des bottes de paille.

Je sortis, ne pouvant rester dans ce triste endroit : on venait d'y apporter le maréchal Lannes, duc de Montebello, qui ne tarda pas à rendre le dernier soupir. M'étant approché d'une cantine tenue par des sujets de la Confédération du Rhin pour demander à boire, on me présente une écuelle pour puiser de l'eau au Danube ; elle ressemblait à celle qui existe chez nous, au pied des abattoirs ; me trouvant dans une prairie, je m'endormis.

Le lendemain je revis le capitaine du 56^e, le caporal avait un hâvre sac sur le sien ; durant la route, j'allais quêter du vin.

Nous avions avec nous des cuirassiers démontés, entr'autres de ceux des 3^e et 4^e régiments ; leur ayant demandé des nouvelles de mes compatriotes, ils me dirent que le chef d'escadron M. Wetter dans une charge brillante avait eu la tête enlevée par le boulet ; que Triponez Nicolas, maréchal des logis, avait reçu un coup dans le bas ventre auquel il n'avait pas survécu. Je déplorai le sort de ces braves, le dernier était jadis mon condisciple.

clocher du village lui envoya de loin minuit. De quel côté tournait donc le coq de cuivre pour que Simon entendit si bien l'heure ? Elle lui disait : *« L'attente sera longue encore, c'est à peine si tu commences l'affût... »*

Il eut un mouvement de colère, saisit son fusil, le leva au bout de ses bras crispés et le laissa retomber si rudement sur ses genoux qu'il ne put retenir un soupir de douleur. Mais, à cet instant... oh ! il se retrouva vite sur ses jambes. Bien qu'il épiait d'une oreille un peu engourdie, il ne s'était pas trompé, non, pour sûr, quelque chose avait remué dans le bois. Quoi ? Le chevreuil, sans doute.

Simon avança doucement la tête, prêt à épauler et à foudroyer la bête au passage.

(La suite prochainement).

Prêts à entrer dans Vienne, je donne un coup d'œil rétrograde, et vis le ciel tout en feu, et éprouvai comme la secousse d'un tremblement de terre, suite de commotion par la chute du grand pont, provoquée par des petites barques chargées de pierres que la rapidité de l'eau avait d'autant mieux facilité, qu'il ne tenait que par des cordes : on assure que plus de 6000 hommes et un matériel considérable ont été engloutis dans les flots du Danube.

Arrivés par le faubourg de Léopoldstadt, on se repose près d'un café, où je vis une jeune fille portant une assiette contenant une tasse de bouillon au safran qu'elle offrit à l'officier qui, après en avoir pris une ou deux cuillerées avec un peu de pain renvoyait le tout : je regardais à contre cœur, quand se tournant vers moi, elle me donne ce léger repas que j'achevais au moment du passage d'un fiacre que je suivis jusqu'au couvent des Frères de charité.

Toutes les salles étaient pleines de soldats blessés grièvement ; il n'y avait plus de place que dans les corridors, garnis de paille... et de poux que j'avais en aversion ; huit jours après j'en sortis avec un soldat du 16^e.

La commune nous envoya loger dans le faubourg de Rossau, de l'autre côté du Danube, qui le sépare de la ville : chaque jour il me fallait, pour me faire panser, traverser le fleuve sur un bac conduit par une corde sur toute sa largeur.

Nous étions soumis à l'inspection d'un colonel commandant ; il était borgne, fortement gravé, des cheveux noirs crépus, d'un certain embompiment, d'un abord dur, toujours le jonc à la main. Que de fois il m'a soulevé les doigts jusqu'à me faire crier : il ne parlait que du besoin de faire renvoyer le troupière, pour retourner au feu.

Il régnait alors une forte disette. Les bourgeois faisaient toutes sortes d'efforts pour nous nourrir d'épinards, de salades printanières etc. : je me promenais pour apaiser la faim. Les postes militaires étaient occupés par le 27^e de ligne qui avait conservé la queue courte, ce qui leur donnait un air de coquetterie agaçante et de bonne façon.

J'ai vu arriver l'armée d'Italie avec le prince Eugène vice-roi, fils adoptif de Napoléon ; elle n'a fait que passer se rendant à Raab en Hongrie pour en faire le siège, et qui a capitulé le 14 juin, (anniversaire de Friedland).

La rencontre des frères Cart, de Porrentruy, François et Jacques due au hasard, m'a fait plaisir. Ils étaient l'un et l'autre dans l'artillerie (7^e régiment) au service depuis deux ans ; on ne pensait guère se revoir dans la capitale de l'Autriche. Neveux du général de brigade Neigre, ils avaient devant eux un bel avenir (°)

Un M. Jobin, de la commune des Bois en Franche-Montagne m'a offert dans les premiers jours la tasse de café que j'acceptais sans cérémonie : il était avocat et ami de mon père, parti avec la suite du Prince, et vivait d'une pension de l'empereur François II. (°)

Dans mes flâneries ordinaires, j'ai découvert un nommé Ruedhart, Dominique serrurier, déserteur du 61^e depuis quelque temps : il travaillait en boutique et ne se gênait pas avec moi, dont il connaissait la bonté.

Un jour qu'en passant en ville, je remarquai des jeunes soldats du 61^e que j'accostai familièrement ils me dirent être de Delle. Leur ayant parlé

(°) L'un d'eux qui avait épousé une demoiselle Fleuret fille du greffier du tribunal, est mort à Porrentruy en 1850 avec le grade de commandant en retraite. C. F.

(**) L'avocat Jobin avait fait partie avec le père de François Guélat, du Conseil de Régence établi par le prince évêque lors de son départ de Porrentruy en avril 1792. Il n'avait émigré qu'à la réunion de l'évêché de Bâle à la République française. Sa correspondance pendant l'émigration existe aux archives de l'ancien Evêché de Bâle. C. F.

de mes connaissances, et demandé où était leur régiment : « Vous voyez ces deux châteaux sur des rochers là-bas, nous sommes au pied à Heiligenstadt, deux lieues d'ici ». Il était trois heures, je me décidai à partir avec eux ; j'étais bien aise de revoir mes amis versés en grand nombre dans ce corps. Nous causions en marchant, de sorte que nous arrivâmes sans nous en douter. Mes pays s'amusaient au jeu de bouchon avec la pièce de 5 c. qu'on lançait contre : à mon aspect le bras en écharpe, ils quittent spontanément leur partie pour venir m'embrasser. C'était à qui me ferait le plus de caresses ; je ne savais auquel répondre, la plupart étaient gradés. De suite ils me dirent que M. Theubet, Jacques Victor, était avec eux, aide de camp de leur général de brigade M. Lacour, et ils me proposèrent de me conduire vers lui ; j'acceptai avec empressement.

Comme j'ai beaucoup à me louer de sa conduite à mon égard, je dois ici consacrer ces lignes pour le faire bien connaître.

Elève distingué à l'école centrale de Porrentruy, fils aîné du président du tribunal, il était parti avec son jeune frère Xavier pour le Prytanée de St Cyr, sous les auspices de M. Bureau de Pusy membre du corps législatif. A sa sortie, avec les épaulettes de sous-lieutenant, il était venu deux ans auparavant prendre congé de sa respectable famille.

(A suivre.)

NOTES D'UN PASSANT

Partout et les envolés de cloches et les voiles blancs, comme des ailes d'ange, passent dans l'espace. C'est la première communion, la solennité printanière, douce au cœur, suave à l'œil autant qu'à l'âme ; la fête poétique de l'amour divin qui émeut en ce moment beaucoup de nos paroisses. Saint cortège de pieux enfants, oh ! combien notre pays, combien nos foyers ont besoin que vous priiez pour eux !

Aucun de ces libres penseurs qui rient de tout n'a encore osé souiller de sa bave ce premier rendez-vous de l'enfance avec Dieu.

Les sceptiques se troublent même à ces cérémonies qui réveillent souvent les meilleures pensées au fond de leur être.

Je lisais l'autre jour une page de l'un d'eux qui mérite qu'on s'y arrête : M. Hugues Le Roux, écrivain français distingué, mais qu'on ne peut considérer comme un croyant, et dont les écrits sont loin de respecter toujours la morale chrétienne, écrit dans le *Petit Marseillais* :

« J'ai un garçon qui va faire, ces jours-ci, sa première communion et les émotions que je lui vois me ramènent à mes souvenirs de la douzième année. Cela m'est une occasion de méditer un peu plus gravement qu'à l'ordinaire sur les affaires de mon âme. — car je suis bien sûr que j'en ai une. — j'entends que si engagé que je sois dans une certaine voie, par des fatalités d'hérédité et d'éducation, j'ai tout de même une part de liberté très suffisante pour choisir entre le bien et le mal, dans la plupart des cas où je me trouve mis au pied d'une décision.

« Je me suis donc demandé, ces jours-ci avec sérieux, où j'en étais de mes espérances d'adulte et si mon scepticisme actuel m'avait rendu beaucoup plus heureux.

« J'ai dû m'avouer que non. Certes j'étais bien plus prêt à supporter certaines souffrances, les affreuses séparations de la mort, les mélancoliques injustices qui viennent des hommes,

dans le temps où, très naïvement, je croyais que les épreuves ne sont pas perdues, qu'on s'amasse un trésor de mérites pour quelque vie future, en endurant la douleur avec dignité.

« C'est donc avec une entière bonne foi que je dis à mon fils, à ses camarades, à toutes ces chères petites filles en blanc qui semblent si heureuses de descendre les marches des églises dans leur livrée de parfaite pureté :

— Mes pauvres enfants, presque tous, à cette heure, vous avez une foi peut-être un peu enfantine, mais qui correspond merveilleusement par ses promesses, aux plus secrètes aspirations des hommes et des femmes. Tâchez de la garder. »

Oh ! oui, répéterai-je après l'écrivain sceptique... tâchez de la garder, cette foi du jeune âge, car au fond tout est là dans la vie !

Mais ne vous semble-t-il pas que tout conspire aussi à l'affaiblir, à la déraciner dans les âmes ?

• Séductions mondaines, éducation superficielle, écoles laïcisées, catéchismes insuffisants, livres, journaux, feuilletons suspects ou carrément immoraux jetés en pâture à la jeunesse, traînant dans les cafés, admis jusque sur la table de famille ; exemples néfastes de maîtres sans pratique religieuse, légèreté déplorable des parents... comment la foi, chez le jeune homme, chez la jeune fille, résisterait-elle à ces dangers et à ces entraînements ? Peu à peu les croyances religieuses cèdent, lentement sans doute, comme insensiblement ; mais elles cèdent ; les orages de la vingtième année surviennent effeuillant encore cet arbre déjà malade, et puis on devient indifférent, troublé, sceptique... la foi s'en va, la foi s'en est allée.

Pierre Loti écrivait ceci, il y a quelques mois, à propos de Daudet qui venait de mourir :

« Je me souviens de cette phrase de lui prononcée il y a quelque dix ans, un jour d'angoisse : « Eh oui ! j'ai connu des minutes où j'ai senti comme un élan pour me jeter à genoux et pour prier. Et puis je me suis dit : « Non ! Oh ! pas ça ! Est-ce que ce serait possible ! » Et j'ai haussé tristement les épaules ! »

Mais, ces derniers temps, aurait-il encore parlé ainsi, ajouta Loti ? Il me paraît que non. Et j'aurais voulu suivre, imiter l'évolution intime de son âme revenant peu à peu, du fond des abîmes froids et noirs, vers des idées d'immortalité, des idées presque chrétiennes de pardon et d'éternel amour ; rien de précis peut-être, mais une foi dans une justice suprême, dans des Au-Delà resplendissants et tranquilles.

Oui, l'enfant élevé chrétiennement, ajoutons qui a l'immense bonheur de posséder une mère pieuse, un père honnête ; l'enfant plus tard, d'habitude revient aux croyances des jeunes années. Mais après combien de luttes, après combien de péripéties douloureuses, d'hésitations et souvent de terribles leçons !

On ne saurait trop répéter aux parents : guidez, préservez, entourez vos enfants ! Le mal est partout aujourd'hui. Partout le compagnon pervers qui donne le mauvais conseil ; partout la feuille ou l'ouvrage obscène qui filtre le germe fatal dans son cœur ; partout le rieur incrédule qui par une plaisanterie mortelle blessera sa foi naïve et pure !

On en est venu dans certains milieux à ne plus même admettre le mot de Dieu dans les livres scolaires. L'autre jour, un organe parisien, la *Petite République* dénonçait avec horreur un livre de lectures élémentaires répandu dans les écoles laïques de Paris, et dont la diffusion constituait d'après ce journal une menace pour l'émancipation de la pensée moderne. Ce livre je l'ai parcouru.

Jugez-en. Le nom de Dieu s'y trouve à la

page 9, à la page 11, à la page 19, à la page 25, à la page 36, à la page 37 (deux pages consécutives !), deux fois à la page 55 (!!!), aux pages 71, 75, 80 et 85. Comme on le voit, c'est abominable !

L'auteur de ce livre corrupteur est donc un Jésuite ? un Capucin ? Non, c'est un M. Béha-gnon, inspecteur de l'enseignement primaire ! et la *Petite République* ajoute :

« Nous tenons à la disposition de tout conseiller municipal de Paris ou conseiller général de la Seine un exemplaire de ce curieux ouvrage ».

Curieux ouvrage à exclure des écoles françaises parce qu'il fait allusion à l'existence de Dieu... voilà donc où l'on en est venu, en fait d'éducation de la jeunesse, à la fin du XIX^e siècle très lettré et très civilisé.

Est-ce que cela ne fait pas trembler par le vingtième ?

Contre les ennemis des récoltes

Si le rôle nuisible des vers n'est pas bien déterminé pour les récoltes où il se manifeste cependant tout de même, il n'en est plus ainsi quand il s'agit des plantes en pots et en pleine terre. Il est évident que dans le premier cas les dépenses qu'il faudrait faire pour détruire ces vers ne seraient sans doute pas compensées par le profit qu'on retirerait de cette destruction.

Dans le second cas, c'est différent.

Le meilleur procédé, en ce cas, consiste à se procurer à l'automne une provision de marrons que l'on place dans un lieu bien sec.

Lorsqu'on voudra détruire des vers, on prendra ces marrons, — de 8 à 10 par litre d'eau à verser — on les écrasera au moyen d'un marteau ou d'un maillet, puis on les jettera dans l'eau. Pendant vingt-quatre heures on les laissera ainsi, puis on se servira de cette eau pour faire un arrosage abondant de la terre qu'on veut débarrasser des vers.

Dès que ceux-ci seront atteints par l'eau, ils gagneront la surface extérieure et mourront.

Il n'est point besoin de dire que cette eau est complètement inoffensive pour les plantes.

Il y a également différents moyens employés pour empêcher les léprédations commises par les corbeaux sur les graines de semences.

L'un, préconisé par l'Ecole pratique d'agriculture de Neubourg, consiste à traiter la semence de blé par la préparation suivante. Chaque hectolitre de cette semence est bien imbibé dans un mélange de 200 grammes de goudron de gaz, 200 grammes de pétrole et 3 litres d'eau chaude.

On peut augmenter encore la force de cette préparation en lui adjoignant le sulfate de cuivre, 200 grammes pour le mélange précédent.

Les corbeaux ne s'attaquent pas aux graines ainsi traitées et la germination se fait très bien.

Puisque nous en sommes aux moyens de combattre les ennemis de l'agriculteur, signalons encore un procédé de destruction du puceron lanigère, qui cause de terribles dégâts aux pommiers et aux poiriers.

Ce procédé est assez original. Il est recom-

mandé par M. Griffon, professeur à l'école d'arboriculture de Tournai, et a le mérite de pouvoir être facilement appliqué.

Il consiste à badigeonner d'huile de foie de morue les branches qui ont souffert des attaques de l'insecte... Celui-ci meurt ou s'enfuit. Et l'on peut être sûr que pendant longtemps on n'en retrouvera plus sur ces mêmes branches...

Voilà une propriété nouvelle de l'huile de foie de morue ! Et ce ne sont pas les médecins qui l'ont découverte !

Un autre mode de préservation des graines de semence est donné par le journal *Chasse et pêche*. Il consiste à traiter la semence par la poudre de minium rouge. Pour 20 kilogrammes de graine on met 1 kilog. de poudre. Le tout est placé dans un sac qu'on agite et qu'on pétrit bien, de façon que le minium atteigne tous les grains. Ils doivent alors être tous rouges. On en fait la semence comme d'ordinaire.

Il paraît que non seulement les oiseaux ne touchent pas aux graines ainsi traitées, mais que mieux encore, ils évitent soigneusement les champs où elles se trouvent.

De plus, les petits rongeurs et animaux destructeurs ne les touchent point non plus.

Le bulletin de la Société d'horticulture de Dôle donne un moyen de destruction des taupes, peu coûteux quoique très efficace. Il consiste à exploiter la voracité des taupes pour les lombrics ou vers de terre.

On prend de ces vers que l'on place dans un récipient où on les laisse jeûner durant vingt-quatre heures. Ensuite, on répand sur eux de la poudre de noix vomique qui doit bien les imprégner, puis de la farine. On roule les vers dans cette farine, on en fait ainsi des sortes de boulettes qui serviront d'appâts.

Ces appâts seront placés dans les galeries des taupinières qu'on aura débouchées et qu'on rebouchera ensuite.

Les taupes, très friandes, comme nous l'avons déjà dit, des vers de terre ne manqueront pas d'absorber ces boulettes... qui les empoisonneront rapidement.

On le voit, ce moyen est peu coûteux.

De plus, nous le répétons, il est très efficace. Il faut évidemment quelques précautions à cause des dangers de la noix vomique ; mais ces précautions sont faciles à prendre.

Sait-on que le jus de tabac, par son élément poison, la nicotine qu'il renferme, peut-être employé avec succès dans beaucoup de cas pour détruire les animaux nuisibles ?

Autrefois la régie vendait de ce jus de tabac, mais à faible concentration. Aujourd'hui elle en fournit, au prix de 18 francs les cinq litres, 4 francs le litre et 2 fr. 30 le demi litre, un nouveau plus fort et plus énergique. Il faut pour en obtenir s'adresser aux entrepôts de tabac, c'est-à-dire dans chaque chef-lieu d'arrondissement.

Etendu d'environ 100 fois son volume d'eau, ce liquide peut-être employé soit en pulvérisation et arrosages contre les insectes des plantes, soit en lavages contre les insectes des animaux.

Il a de plus l'avantage de se conserver presque indéfiniment, étant en vase clos.

Paul ROUGET.